



Chronique Ecubléenne



Saint-Martin d'Ecublens

MAGAZINE MUNICIPAL N° 1

Janvier 2021

SOMMAIRE



ACTIVITES MUNICIPALE

- 3 Le mot du Maire
- 4 Le conseil municipal
- 5 Les commissions

LA MAIRIE VOUS INFORME

- 6 Population - Etat civil
- 7 Location salle polyvalente - Bon loisirs - Nos aînés
- 8 CIAS - Inscription liste électorale
- 9 Immobilier - Boulanger
- 10 Nuisance sonore - Taille des haies - Sécurité routière
- 11 Participation citoyenne

RETROSPECTIVE 2020

- 12 Travaux réalisés
- 13 Réalisations - Feuille de route

DOSSIERS

- 14 Le frelon asiatique
- 15 Les abeilles
- 16 Le SMIRTOM
- 17 Finard et le Finard

VIE ASSOCIATIVE & ACTIVE

- 18 Associations
- 19 Comité des fêtes - Automobile ancienne
- 20 Activité sur la commune

INFO. HISTORIQUE

- 21 Maires & Adjoints 1790 - 2020

COTE PRATIQUE

- 22 Repère nom des rues - Famille des hyménoptères
- 23 Plan de la Commune

EDITO

Lors du dernier scrutin municipal, vous avez élu vos nouveaux représentants. Le conseil et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

Comme vous le savez, la situation sanitaire mondiale que nous connaissons depuis mars 2020 nous a contraints à repousser la mise en place du nouveau conseil municipal au 25 mai, date à laquelle notre équipe a pu se mettre au travail.



Néanmoins de mars à fin mai, j'ai pu commencer à travailler aux côtés de Jean-Pierre LAMBLA encore en charge des affaires de la commune. Durant cette période de transition, nous avons pu établir le budget pour l'année à venir.

Dès les premiers temps de la crise sanitaire, un cruel manque de masques s'est fait sentir. Ce moment difficile a vu naître des élans de solidarité et de nombreuses personnes de la commune se sont proposées pour fabriquer des masques pour leurs concitoyens.

Jean-Pierre LAMBLA et moi avons accueilli favorablement et avec gratitude cette proposition. Nous avons pu, grâce à la générosité de ces bénévoles, équiper chaque Ecubléen d'au moins un masque.

Dès fin mai 2020, après avoir été investie dans ses fonctions, votre équipe municipale a commencé à mettre en place son projet. Je vous invite à en retrouver les grandes lignes au cœur de ce magazine.

Nous avons tous vécu une année 2020 difficile, inédite et bouleversante à bien des égards...

Avec l'arrivée du vaccin contre la Covid-19, l'année 2021 s'annonce sous de meilleurs auspices. Avec elle, l'espoir d'un retour à une vie sociale normale où nous pourrions retrouver les personnes que nous aimons, reprendre pleinement nos activités, voyager... et enfin laisser tomber les masques !

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021, résolument tournée vers un monde que nous espérons tous meilleur.

Le Maire, Franck GAULTIER

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux du Maire suivie de la galette des rois a été annulée.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN D'ECUBLEI



Franck GAULTIER
Maire
330, rue de la Risle



Nicole MOUGEL
Adjoint au Maire
132, rue des Glycines



Renée LAURENT
Adjoint au Maire
53, rue des Chênes



Dominique MARIE
Adjoint au Maire
27, rue du Mesnil



Pascal BOHIN
Conseiller municipal
4, Le Bois-Bertre



Marie DUTEIL
Conseiller municipal
8, rue de Chéronvilliers



Denis WAEYAERT
Conseiller municipal
69, rue des Frênes



Carine TESSIER
Conseiller municipal
215, rue des Genêts



Bernard LEBRETON
Conseiller municipal
182, rue du Mesnil



Didier TIRARD
Conseiller municipal
8, La Rôlerie



Stéphanie BENOIT
Conseiller municipal
85, rue des Acacias



Philippe THOUIN
Conseiller municipal
5, Finard



Carole BLONDEL
Conseiller municipal
93, chemin du Hamel



Naty MATHIAS
Conseiller municipal
27, rue des Coquelicots



Benoît TREUIL
Conseiller municipal
25, rue des Merisiers

COMMISSIONS COMMUNE DE SAINT- MARTIN D'ECUBLEI

AUTRES COMMISSIONS

	SYNDICATS		TITULAIRES		SUPPLEANTS	
05/05/2020	SAEP 3 R RUGLES	SYNDICAT eau potable	2	Denis WAEYAERT - Pascal BOHIN	2	Renée LAURENT - Carine TESSIER
05/05/2020	TE 61	SYNDICAT électrique	1	Benoit TREUIL	1	Nicole MOUGEL
05/05/2020	SMIRTOM	Déchetterie	2	Nathy MATHIAS - Bernard LEBRETON	1	Stéphanie BENOIT
07/09/2020	SIAPO	Assainissement	2	Philippe THOUIN - Renée LAURENT	2	Stéphanie BENOIT - Benoit TREUIL

COMMISSIONS COMMUNALES

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Urbanisme voiries - chemins et réseaux	Franck Gaultier - Renée Laurent - Denis Waeyaert - Bernard Lebreton - Philippe Thouin	Dominique Marie - Benoit Treuil - Didier Tirard - Carole Blondel
Travaux et appels offres	Franck Gaultier - Renée Laurent - Nicole Mougel - Denis Waeyaert - Bernard Lebreton - Carole Blondel	
Finances	Tous les membres du conseil municipal	
Référent bois et forêts	Pascal BOHIN	
Informations bulletin municipal	Tous les membres du conseil municipal	
Animations - culture	Philippe Thouin - Benoit Treuil - Marie Duteil - Naty Mathias	
Cimetière	Marie Duteil - Dominique Marie - Carole Blondel	
Révision des listes électorales	Franck Gaultier - Renée Laurent - Nicole Mougel	
Bureau de vote	Tous les membres du conseil municipal	
Communication presse	Franck Gaultier - Renée Laurent - Dominique Marie	
Référents nos aînés	Franck Gaultier - Nicole Mougel - Renée Laurent - Dominique Marie - Marie Duteil	
Patrimoine	Renée Laurent - Dominique Marie - Marie Duteil - Nicole Mougel	
Référent site internet	Franck Gaultier - Benoit Treuil	
Prévention routière	Renée Laurent - Nicole Mougel - Carine Tessier => Renée LAURENT correspondant sécurité routière pour la DDT	
Impôts CCID	Nicole Mougel - Pascal Bohin - Bernard Lebreton - Stéphanie Benoit - Carole Blondel - Didier Tirard	Marie Duteil - Carine Tessier - Sonia Simonard - Didier Brion - Thierry Lecercle - Jean-Pierre Lambla

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES CDC

Economie	1	Franck GAULTIER
Tourisme et présence culturelle	1	Philippe THOUIN
Voierie	1	Renée LAURENT
Patrimoine bâti	1	Marie DUTEIL
Environnement-Assainissement-GEMAPI	1	Naty MATHIAS
Sports	1	Benoit TREUIL
Scolaires	1	Dominique MARIE
Urbanisme - PLUI	1	Franck GAULTIER

LA MAIRIE VOUS INFORME

Mairie de Saint Martin d'Ecublei
2, le Bourg
61300 SAINT- MARTIN D'ECUBLEI
Tél. 02 33 24 37 31
mairie.stmartinecublei@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 15h00 à 17h00
Jeudi de 17h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Secrétaire : Vanessa LEMAITRE

Présence aux permanences du Maire ou d'un adjoint au maire.

POPULATION - HABITANTS

Au 01/01/2021, les chiffres de l'INSEE étaient de **646 habitants en population municipale** (+ 18 habitants au recensement) et de **673 habitants en population totale** (27 étudiants et personnes en maison retraite).
Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans.

ETAT CIVIL

7 NAISSANCES



Le règlement sur la protection des données personnelles nous empêche la publication des identités

MARIAGE ET PACS

Annette ACHILLE & Jean-François LE GALL mariés le 26 /12/2020



2 PACS ont été enregistrés au deuxième semestre 2020



DECES

M. Robert LAURENT	04/01/2020
M. Laurent BOUVIER (St Sulpice s/Risle)	26/01/2020
M. Joël LANGEVIN	02/06/2020
M. Christian ECLIMONT	15/10/2020
M Jean-Claude DUIGOU	27/11/2020

LA MAIRIE VOUS INFORME

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune

- Week-end 210 €
Lave-vaisselle en option 40 €

- En semaine :
- Réunion avec vaisselle 75 €
- Réunion sans vaisselle 40 €

Habitants hors-commune

- Week-end 300 €
Lave-vaisselle en option 40 €

- En semaine :
- Réunion avec vaisselle 145 €

- Réunion sans vaisselle 84 €

Associations de la commune

Gratuit (consulter liste et modalités en mairie).

Associations hors-commune

- 150 € Location à entrée gratuite (Concerts, spectacles, loto, AG etc.)

En sus le lave-vaisselle et les frais de vaisselle cassée/ égarée

- 300 € Location à entrée payante (Repas dansant, spectacles, concert etc.)

En sus le lave-vaisselle et les frais de vaisselle cassée/ égarée

Une caution de 200 € s'applique à tous les locataires de la salle, quelle que soit leur convention.

Le secrétariat de la Mairie est à votre disposition pour tous renseignements, informations concernant : convention de location, règlement intérieur, disponibilité, réservation, versement caution etc.

En raison de la pandémie de la COVID-19, la salle polyvalente est actuellement indisponible à la location

BON-LOISIRS POUR LES ENFANTS ET LES ADOS DE MOINS DE 18 ANS

Ces bons sont destinés à aider les familles. Le principe est simple : l'association sportive/ culturelle vous fournit un document récapitulatif le coût de l'activité.

Un bon-loisirs vous est remis par la Mairie (20% du montant dans la limite de 75 € /an). Il viendra en déduction de votre cotisation. Le club sera ensuite remboursé de la somme déduite par la Mairie.

Ne payez pas la cotisation avant d'avoir votre bon. En effet, certains clubs ne remboursent pas.

BON D'ACHATS DE NOËL POUR LES ÂÎNES

L'équipe municipale a maintenu l'octroi du bon d'achat annuel aux aînés, inscrits sur la liste électorale, âgés de 65 ans et plus.

Pour l'année 2020, à titre exceptionnel le montant du bon d'achat est passé à 25 €. (Utilisé entre le 14/12/2020 et le 09/01/2021 inclus, dans le magasin Intermarché de L'Aigle)

Nous souhaiterions mettre à jour le registre nominatif, mis en place en 2005, des personnes vulnérables et isolées de Saint-Martin d'Ecublei, tel que la loi l'organise.

Cela permettra, pour les personnes qui s'y sont inscrites volontairement, de les contacter en cas d'évènement exceptionnel (canicule, grand froid, pandémie etc.) et de favoriser l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Cette démarche d'inscription volontaire nous permettra d'axer nos efforts sur les personnes qui en éprouvent le besoin.

Si vous souhaitez votre inscription à ce registre, les modalités et la fiche de recensement sont disponibles en mairie.

LA MAIRIE VOUS INFORME

LE SERVICE A LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

Centre Intercommunal d'Action Sociale des Pays de L'Aigle
5, place du Parc
61300 L'AIGLE

Tél : 02 33 34 70 86
www.paysdelaigle.com

Les missions du CIAS des Pays de L'Aigle se décomposent en 5 pôles :

- ❖ Petite enfance
- ❖ Animation sociale
- ❖ Solidarité et insertion
- ❖ Personnes âgées et handicapées
- ❖ Coordination sociale locale et logement

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à les contacter.

Contact.cias@paysdelaigle.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être enregistrées à la mairie toute l'année sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

Pour voter à un scrutin général ou partiel, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le 1er tour de celui-ci.

La carte d'électeur est ensuite envoyée au domicile du demandeur au cours du mois de mars précédant les élections.

Doivent s'inscrire les habitants de la commune et les nouveaux arrivants, citoyens français, majeurs. Pour être inscrit(e) dans le bureau qui correspond à son domicile, il faut informer la mairie de tout changement d'adresse, même à l'intérieur de la commune.

Il est également nécessaire de signaler les changements d'état civil, ainsi que toute erreur ou omission constatée sur la carte d'électeur.

Chaque jeune Français ayant rempli les formalités de recensement militaire à l'âge de 16 ans et qui devient majeur est inscrit d'office sur les listes électorales, à condition qu'il soit toujours domicilié sur la commune.

La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription sous réserve d'avoir eu confirmation de son état civil et de son adresse.

L'inscription d'office concerne les Français ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Les années d'élection (scrutin général), les jeunes devenus majeurs entre le 1er mars de l'année du scrutin et la veille de l'élection (1er tour) sont également inscrits d'office.

LA MAIRIE VOUS INFORME

A VENDRE TERRAIN A BATIR

Une parcelle de terrain communal, de 1323 m² entièrement viabilisée est disponible, rue des acacias, au prix de 25€/m².

S'adresser en mairie pour tout renseignement.

☎ 02 33 24 37 31



PASSAGE D'UN BOULANGER A SAINT MARTIN D'ECUBLEI



Tut tut

Tous les jeudis matin à compter du 7 janvier 2021

Un boulanger fera une tournée sur notre commune. Il proposera pain et viennoiserie

Arrêts prévus aux lieux dits suivants :

- ❖ **Les Gondrilliers**
- ❖ **Le Mesnil**
- ❖ **Boni**
- ❖ **La Futaie**
- ❖ **Place de la mairie**
- ❖ **Parking de l'école**
- ❖ **Petit Chevaline**
- ❖ **Grand Chevaline**
- ❖ **Les Aulnaies**

Réservez- lui un bon accueil.

Pour tous compléments d'informations vous pouvez contacter la mairie.

La tournée du boulanger sera réajustée courant janvier 2021 : points d'arrêts, horaires.

LUTTONS TOUS CONTRE LE BRUIT

Nous rappelons qu'il est indispensable de respecter l'arrêté préfectoral.

Les activités bruyantes sont autorisées :

Les jours ouvrables	8H30	12H00	et de	14H00	à	19H30
Le samedi	9H00	12H00	et de	15H00	à	19H00
Le dimanche et jours fériés	10H00	à	12H00			

Tous les bruits, de jour comme de nuit, peuvent porter atteinte à la santé humaine. Pour des relations de bon voisinage, pensez à prévenir vos voisins en cas de bruit important exceptionnel (fête, travaux avec engin, etc.)

TAILLE DES HAIES

Elles ne doivent pas empiéter sur les trottoirs et voies de circulation et leur **hauteur maximale ne doit pas dépasser 2 mètres** en limite de propriété.

Pour entretenir et étoffer votre haie, n'hésitez pas à la tailler 2 fois/an sur les 3 faces. Une taille sévère est recommandée les premières années.

SECURITE POUR NOS ENFANTS

Port du gilet rétro-réfléchissant incontestable

La sécurité, liée au transport scolaire, s'entend au-delà des trajets à bord du bus. **Lors de leur déplacement sur le bord des routes domicile-école, domicile-bus, les enfants, les adolescents et les adultes doivent être visibles par les automobilistes.**

Un gilet réfléchissant doit être systématiquement enfilé par les écoliers. Ainsi, ils seront visibles à 160 mètres, contre seulement 30 mètres, voire moins s'ils n'en portent pas.

Ce type de vêtement se décline en plusieurs couleurs.



La prévention est notre priorité. Evitons l'insoutenable !

Il convient aux parents d'être vigilants et d'inciter leurs enfants à porter un gilet de haute visibilité lors de leur cheminement à pied vers les écoles et aux abords des arrêts de car.

Renée LAURENT

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE

Saint-Martin d'Ecublei a adhéré au dispositif de **protection participation citoyenne** en octobre 2015 en partenariat avec la gendarmerie.

Cette démarche, créée en 2006 et proposée dans l'Orne en 2014, a fait ses preuves dans la lutte contre la délinquance. Elle est fondée sur deux principes : la solidarité du voisinage, la prévention et la vigilance.

La solidarité :

D'abord c'est l'aide entre voisins, en cas d'absence de son logement : surveillance, ramassage de courrier, numéro de téléphone à joindre en cas de problème etc.

La prévention et la vigilance :

Contre la malveillance et la délinquance : c'est signaler quand nécessaire et sans se mettre en danger, des comportements et faits suspects observés (exemple : démarchages intrusifs, maraudes, repérages en véhicules, dégradations de biens privés ou publics, etc.)

Les citoyens référents :

Trois citoyens de St-Martin d'Ecublei font partie du dispositif.

Ce sont des bénévoles volontaires habilités, en liaison avec le Maire, à signaler à la gendarmerie les faits suspects observés directement ou qui leur sont signalés par SMS ou message vocal par les habitants de leur secteur.

Ces informations filtrées et vérifiées, sont ainsi recoupées avec celles des enquêtes de gendarmerie et des autres signalements **participation citoyenne**.



Nouveauté :

En 2020, la gendarmerie a mis en place la diffusion par SMS, aux **citoyens référents participation citoyenne**, des messages de conseil ou d'alerte destinés aux habitants.

Ces messages sont essentiellement préventifs. Si vous êtes intéressés pour recevoir ces messages, vous êtes invités à vous faire connaître en Mairie (aux heures de permanence) en fournissant votre nom, adresse, numéro de téléphone portable (avec SMS) ou adresse mail.

Les citoyens référents de votre secteur seront ainsi en mesure de vous les envoyer régulièrement par SMS ou courriels.

Coordonnées citoyens référents exclusivement par SMS ou message vocal	Lieu dit	Secteur par rapport à la Risle
06 11 69 30 17	La Tremblaie	Rive droite
06 71 47 46 78	Le Mesnil	Rive droite
06 50 17 46 71	Le Bourg	Rive gauche

IMPORTANT

En cas d'urgence ou danger immédiat, il convient TOUJOURS d'appeler le 17 SURTOUT ne pas intervenir directement.

TRAVAUX REALISES SUR L'ANNEE 2020



Concertation



Réalisation



Clôture

- Travaux extérieurs devant chaufferie salle polyvalente
- Mise aux normes et rénovation grillage du terrain de football
- Changement clôture devant logement locatif à gauche de la mairie
- Création d'un parking pour les personnes à mobilité réduite à proximité de la mairie
- Installation d'une barrière, bac à fleurs devant les containers de recyclage en face de l'église
- Fleurissement du lavoir
- Pose d'un mât derrière monument aux morts pour la France => pavoisement à l'année
- Rénovation appartement au-dessus de la mairie : peinture, dépose de la baignoire remplacée par une douche, installation de convecteurs électriques (changement mode de chauffage)
- Mise en place d'un panneau mentionnant le nom des rues de la Futaie (voie sans issue)
- Démoussage du mur de l'église côté nord
- Débroussaillage bande du terrain communal autour propriété «TOPCILER» le long de la D930
- Pose d'un panneau « secrétariat » à proximité de la mairie
- Marquage des arbres envahissants au pourtour du cimetière (accord du propriétaire)
- Changement chaudière de la mairie (récupération de l'appartement)
- Suppression du rond point du Mesnil pour faciliter les manœuvres du car.



Parking



Pavoisement



Hier



Aujourd'hui



Appartement



Pourtour cimetière



Le lavoir



Le Mesnil

REALISATIONS COMMUNALES 2020

- ✚ Courrier d'informations d'actions sociales aux habitants
- ✚ Bons d'achats distribués à nos aînés (augmentation à titre exceptionnel pour cette année)
- ✚ Remerciements aux personnes qui ont confectionné des masques pour leurs concitoyens
- ✚ Renouvellement contrat copieur Mairie
- ✚ Passage d'un boulanger sur notre commune
- ✚ Décoration de Noël sur D930, devant l'école, parvis de la Mairie, devant l'église
- ✚ Connexion à la fibre pour la Mairie et la salle polyvalente (service en plus lors de la location salle)
- ✚ Rencontre et dialogue avec Nathalie GOULET sénatrice le 22 Octobre 2020
- ✚ Accueil et débat avec Vincent DEGOUIN Sénateur le 24 Octobre 2020
- ✚ Renouvellement des conventions avec le centre aéré du Bois de la Pierre et de Rai
- ✚ Négociation et changement prestataire fourniture de gaz (Primagaz mieux disant)

*Décembre 2020, nous avons voulu apporter une touche de gaieté à notre chère commune.
En complément des décorations, vous avez pu admirer les sapins confectionnés avec des palettes qui
avaient été installés le long de la D930, devant l'école et à côté de l'église.
La Mairie avait mis son pétillant bandeau, un majestueux sapin scintillait devant la salle des fêtes.*



Porte de l'église



FEUILLE DE ROUTE POUR L'ANNEE 2021 A TITRE INDICATIF ET NON EXHAUSTIVE

- ❖ Salle polyvalente
 - Réfection peinture intérieure (en cours)
 - Démoussage mur extérieur + peinture volets
- ❖ Dépose et remplacement des fils barbelés le long de D664, côté lavoir, car dangereux
- ❖ Suppression de la citerne de gaz qui alimentait l'appartement
- ❖ Pose d'un bloc de 4 boîtes aux lettres pour la Mairie, les locataires et création d'une boîte à idées
- ❖ Fabrication d'une boîte à livres devant la salle des fêtes
- ❖ Cimetière :
 - Mise en place d'une procédure pour relevage des tombes à l'abandon et concessions arrivant à échéance
 - Peinture du portail et nettoyage de la croix au centre du cimetière
- ❖ Elagage, coupe d'arbres en périphérie du cimetière (suite accord du propriétaire)
- ❖ Changement du matériel informatique secrétariat de la Mairie
- ❖ Mise en place d'un site internet communal
- ❖ Prise de stagiaires à la Mairie
- ❖ Voir faisabilité modification traversée de route au Mesnil (busage + modification lisses)
- ❖ Rectification accès terrain communal rue des Acacias
- ❖ Création terrain de boules à proximité salle des fêtes
- ❖ Rangement et nettoyage de l'église
- ❖ Mettre des bandes réfléchissantes sur les Abribus pour la sécurité des enfants.

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est arrivé en France avant 2005. C'est une espèce invasive qui présente un risque réel pour l'apiculture et pour la biodiversité.

Le frelon asiatique n'a pas de prédateurs. Il est un gros consommateur d'insectes, notamment d'abeilles.

Lorsqu'il est seul, le frelon asiatique n'est pas agressif mais si vous approchez d'un nid à moins de 5 mètres, les attaques sont alors collectives et très agressives.

Risques engendrés par le frelon asiatique, contre

Les humains : le risque de piqûres multiples. Contrairement aux abeilles, les frelons ont un dard lisse qui leur permet de piquer plusieurs fois et d'injecter du venin à chaque piqûre. S'approcher à quelques mètres d'un nid représente un réel danger : une population importante de frelons sortira du nid pour attaquer une personne trop proche du nid.

L'apiculture : l'attaque des ruches, entraînant la mort de la colonie ou compromettant sérieusement la préparation à l'hivernage.

L'environnement : un déséquilibre fort au sein de la biodiversité. Le régime protéiné des frelons asiatiques est composé de chenilles, papillons, mouches, libellules et autres insectes.

L'agriculture : réduction de la pollinisation et dégâts sur les fruits. Le régime glucidique des frelons asiatiques est notamment composé de raisins, pommes, poires.

Que faire si vous avez un nid de frelons asiatiques sur votre terrain ?

N'essayez pas de détruire le nid vous-même. Cette démarche doit être réalisée par un professionnel avec des méthodes reconnues et une tenue de protection adéquate.

Commencez par déclarer votre nid



Connectez-vous sur la plateforme départementale

www.frelonasiatique61.fr

Où

Téléphonez au 02 33 80 38 22

Elle vous conseillera et vous indiquera la procédure à suivre.

Puis faites intervenir l'une des entreprises partenaires

Seule une intervention réalisée par des entreprises partenaires GDS Orne est éligible à une indemnisation.

En passant par cette plateforme, le département de l'Orne participera à hauteur de 33 % à la destruction du nid de frelons asiatiques, l'aide est plafonnée à 50 €.

La commune de St- Martin d'Ecublèi a adhéré à la convention. Elle prendra en charge 33 % du coût de l'intervention plafonné à 50 €, à condition que le dossier soit validé par le GDS Orne au préalable et que la procédure soit respectée (voir encadré)

Il n'est pas recommandé de recourir au piégeage contre les frelons asiatiques.

Les pièges réellement sélectifs n'existent pas encore.

Les simples appâts réalisés par des boissons sucrées ou alcoolisées attirent de nombreux autres insectes et les piègent. En plus de diminuer la biodiversité, ces pièges peuvent paradoxalement favoriser l'installation de frelons asiatiques, les fondatrices ayant moins besoin de lutter entre elles avant de construire leur nid.

Les déclarations de nids sont possibles du 4 mai au 30 novembre 2020. Vous pourrez déclarer de nouveaux nids à l'issue du printemps 2021.

Cette plateforme permet à tout particulier disposant d'un terrain dans l'Orne de signaler la présence d'un nid, de fournir les documents nécessaires pour prétendre à la participation du Département et de la Commune.

Comment ça marche ?

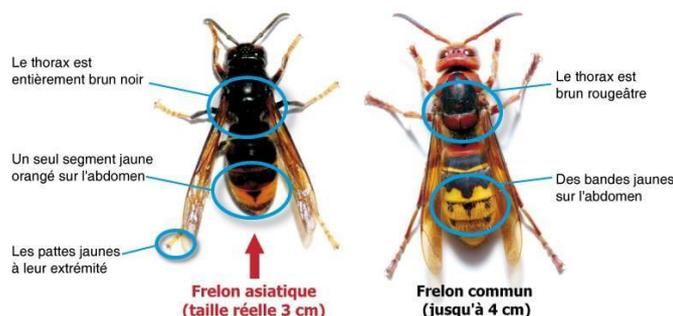
Je déclare en ligne le nid aperçu sur mon terrain (joindre photos)

Le site m'informe si je peux bénéficier d'une aide financière

Je choisis l'entreprise de mon choix pour intervenir (Entreprise partenaire ayant signée une charte de bonnes pratiques)

Une fois le nid détruit, j'envoie les justificatifs délivrés par l'entreprise (facture acquittée par mes soins + RIB)

Je reçois l'aide du Département complétée par l'aide de la Commune, par virement bancaire



DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole.
- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles. La localisation, permet une meilleure efficacité des actions sanitaires en cas de survenue d'un foyer pathogène tels que loque américaine, loque européenne très contagieuses.
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

POUR QUI : les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises, propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisir ou à des fins professionnelles, pour la production de miel, d'essaims, de reines et d'autres produits de la ruche.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place :

- Sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Par mail assistance.declaration.ruche@agriculture.gouv.fr
- Téléphone 01 49 55 82 22

A NOTER : les nouveaux apiculteurs doivent réaliser une déclaration de ruches dès l'installation de la première colonie. Si cette première déclaration est réalisée en dehors de la période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août 2021), il sera nécessaire de renouveler la déclaration en période obligatoire (entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021).



Le saviez-vous ?



Nous avons un apiculteur récoltant sur notre commune.

Pascal GAINARD a suivi une formation au Syndicat des Apiculteurs de l'Orne. Il pratique son activité, avec passion, toute l'année avec deux récoltes, une fin mai et une fin juillet. Il réalise un pur miel de Normandie au printemps et en été.

Vous le trouverez le samedi matin sur le marché de Rugles. Il participe également à diverses manifestations proposant des produits du terroir.

N'hésitez pas à déguster un vrai miel de Normandie produit à Saint-Martin d'Écublei !

Si vous trouvez un essaim d'abeilles, pensez à appeler Pascal pour qu'il recueille le précieux « colis » et le fasse fructifier !

Si le monde de l'abeille vous intéresse et que vous souhaitez en savoir plus, il partagera sa passion avec plaisir.

Vous pouvez le joindre au 02 33 24 35 05.

A PROPOS DE VOS POUBELLES...

A partir de 2021, les ordures ménagères seront ramassées aussi les jours fériés (sauf 1er mai, Noël, et 1er janvier).
Bientôt, plus besoin de mettre vos sacs poubelles sur vos listes de courses, car ils seront à retirer gratuitement dans votre Mairie ou au SMIRTOM.

S.M.I.R.T.O.M.

Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères
BP 174-61305 L'AIGLE CEDEX TEL.02 33 34 17 75
smirtom.laigle@orange.fr / www.smirtom.paysdelaigne.com

Les 3 déchetteries du SMIRTOM sont basées à La Ferté en Ouche, Saint-Ouen sur Iton, Moulins la Marche

Elles permettent au public de venir déposer les déchets non pris en charge par la collecte des ordures ménagères. Les professionnels ne sont autorisés à accéder qu'à la déchetterie de Saint-Ouen sur Iton, et les dépôts sont payants en fonction de la nature des déchets.



Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

5 millions de tonnes d'emballages ménagers sont mis sur le marché chaque année en France

10 emballages jetés chaque jour par ménage

47,6 Kg d'emballages ménagers par habitant et 65 % des français pensent qu'il y a beaucoup trop d'emballages.

Mais vous pouvez dès maintenant vous rendre avec vos propres contenants chez les commerçants partenaires ! Liste des partenaires sur le site internet [dépliant ci-joint](#)

En 2021, le ramassage en sacs translucides gratuits sera mis en œuvre à Saint-Martin d'Ecublei pour les Aulnaies, le Bois Bertre, Grand Chevaline, Petit Chevaline, Fontaine, Le Plaisir et la Rôlerie.

PROJET DE RESSOURCERIE- LES EFFETS ATTENDUS CONCERNENT

1 > L'ENVIRONNEMENT

- diminution de la quantité de déchets collectés
- réemploi et prolongation de la durée de vie des objets
- sensibilisation des citoyens au développement durable
- partenariat avec les déchetteries du territoire

2 > LE SOCIAL

- insertion par l'activité professionnelle et développement des chantiers d'insertion
- création d'un lieu de vie et de partage
- objets de première nécessité à moindre coût

3 > L'ECONOMIQUE

- développement d'un service de proximité
- diversification de l'activité du territoire
- création d'emplois non-délocalisables
- Le réemploi des objets issus de la déchetterie de Saint-Ouen sur Iton est estimé à 340 tonnes (soit 11,2 kg par an et par habitant) dont la majorité provient de la benne « tout venant ». Une structure de recyclerie

fonctionne correctement à partir d'un gisement de 250 tonnes, et il n'y a pas de concurrence à moins de 30 Km.

LES ATELIERS DE REPARATION

- **Valorisation 1** : petites réparations d'objets assurant une valeur ajoutée
- **Valorisation 2** : nécessite une main d'œuvre formée et réalise des travaux de valorisation à valeur ajoutée supérieure (ponçage, ébénisterie, peinture, etc.)
- réalisation de créations à partir des objets collectés
- **Espace pédagogique** : pour les ateliers de sensibilisation, les ateliers participatifs de réparation, et les visites de scolaires.

LA DIMENSION HUMAINE

Les activités de recyclerie nécessitent environ 27 E.T.P. (Equivalent Temps Plein) après les 4 premières années d'exploitation, **soit environ 35 personnes**, ainsi que l'implication des bénévoles sur des postes de réparation et de vente, et pour des activités en soirée ou le week-end.

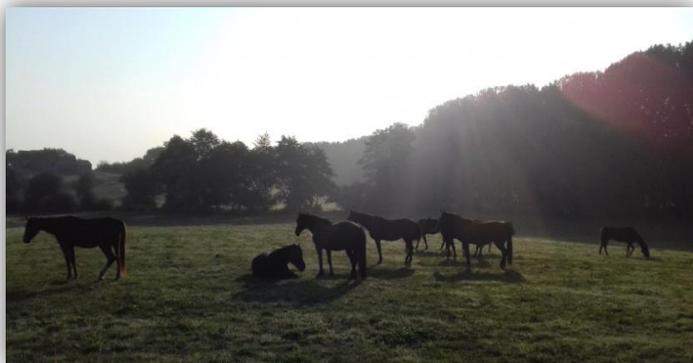
Naty MATHIAS

FINARD ET LE FINARD

Quand on évoque Finard à Saint-Martin d'Ecublei, on pense très souvent au radar que l'on rencontre en y arrivant en provenance de L'Aigle, ou au ball-trap qui se trouve juste à côté, ou encore à la « côte de Finard », dans laquelle les véhicules ont une fâcheuse tendance à goûter du fossé dès que la chaussée devient un peu glissante. Certains nostalgiques, ou qui ont une mémoire plus lointaine, se rappellent le Dallas, lieu bien connu des « nuiteux » de la région, fermé il y a bientôt quarante ans.

Rares sont ceux qui penseront à la ferme qui, du point de vue topographique, porte ce nom. La ferme longe pourtant la D 930 sur plus de 350 m du radar jusqu'au pied du ball-trap. Depuis des décennies, on y voit évoluer des chevaux. Certains célèbres y sont même nés, comme le trotteur Quémeu d'Ecublei, qui, il y a une dizaine d'années, collectionnait les premières places lors de ses sorties en course, et faisait vibrer les espoirs des parieurs d'alors. Quémeu était, un champion de son époque qui pouvait avaler le kilomètre en 1 ' 11 " 5. Avant lui, il y avait aussi Joker d'Ecublei, qui portait bien son nom, et qui s'est offert une dizaine de victoires...

La ferme s'était ensuite endormie, et les chevaux de course l'avaient quittée.



Il y a quatre ans, la Ferme de Finard, a accueilli de nouveaux chevaux. Désormais, sa vocation est d'élever, héberger, travailler et valoriser des chevaux dits « de loisirs ». On peut voir dans ses prairies une dizaine à une quinzaine de chevaux, selon les périodes. Environ la moitié appartient à la ferme, dont une partie est valorisée pour être ensuite cédée à leurs futurs cavaliers.

Les autres chevaux sont en pension, parfois complétée par un travail de remise en condition, physique ou mentale, afin d'être au mieux de leur potentiel. Les chevaux de loisirs ne sont pas une race en soit, mais plutôt des chevaux ayant des prédispositions à la polyvalence. Les trotteurs sont toujours présents, et majoritaires, mais plus aucun ne sort en course.

Ceux qui ont couru ont désormais une nouvelle carrière de cheval de loisirs. Parmi les autres races représentées à la ferme, on trouve, pêle-mêle, le trait Comtois, le Mérens, le KWPN, le selle Français, le Welsh cob, l'Andalou, des origines Camargue, Trakehner, Quarter Horse ou Paint Horse, et les trop flous AQPS et ONC (Autre Que Pure Sang et Origine Non Constatée).



Les chevaux sont au pré toute l'année, sur un peu plus de 15 hectares de prairies naturelles, entretenues dans la logique du « bio ». Ces prairies fournissent aussi le foin que les chevaux consomment lorsque l'herbe ne suffit plus. Ils y vivent en groupe, ce qui correspond à leur comportement naturellement grégaire. La ferme dispose néanmoins de quelques boxes qui ne sont utilisés que lors des préparations des jeunes chevaux ou pour des convalescents.

Le Finard est le ruisseau qui coule au pied de la ferme. Ses eaux permettent, une fois pompées, d'abreuver les chevaux, quand ce ne sont pas celles de la Risle. On y voit aussi de jeunes poissons qui viennent trouver refuge et nourriture dans ses méandres.

Pour une partie d'entre elles, les eaux du Finard proviennent de l'ancienne Fontaine Saint Santin, évoquée dans un précédent bulletin (cf. bulletin municipal n°36 de 2016). Elle s'y mêle dans la parcelle nommée « la Noé de Fontaine ». Tout est dit, car en Normand, une noé est une prairie inondable, ou possédant une résurgence...

Peut-être les vertus curatives de ces eaux participent-elles à la bonne santé des chevaux qui la boivent.

Quant à Finard, personne ne sait vraiment pourquoi il se nomme ainsi. En ancien Français, cela désignait une personne ou un animal particulièrement malin ou rusé. Le proverbe ne dit-il pas : « **Il n'est si fin regnard (renard) qui ne trouve plus finard** » ? (On trouve toujours un plus malin que soi)

Philippe THOUIN

ASSOCIATIONS

Club du Saint-Santin Présidente Mme Marie-Jeanne POULAIN ☎ 02 33 24 31 91
Le jeudi à partir de 13h30 (réunion des aînés) jeux de cartes, repas festifs, journées de la forme, pétanque, voyages, marche avec des circuits de 5 à 10 km environ.



Club Au Fil de la Risle

Présidente Mme Marie-Jeanne POULAIN
☎ 02 33 24 31 91

Le jeudi à partir de 13h30 : loisirs créatifs : broderie, 3D, cartes vœux, anniversaires, etc.



Club du tennis de table Président M Thierry LECERCLE ☎ 06 71 82 90 68

Mardi 20h15 à 22h30 entraînement
Vendredi soir pour les licenciés possibilité de participer au championnat



Club de gymnastique Présidente Mme Chantal PASQUIER

☎ 02 33 84 86 64

Le mardi soir 19h à 20 h y compris pendant les vacances scolaires

RISL'ADVENTURE Basé à St Sulpice S/Risle renseignement rislaventure@gmail.com
Association de promotion d'activités sportives de pleine nature : **kayak**, VTT, escalade, tir à l'arc, marche nordique, raid multisports etc.



Club de ball-trap Président M Gérard VANNIER

Le dimanche de 10h30 à 12h30 de mars à fin septembre. Lieu Côte de Finard.



SEDGE SAINT MARTINOIS Président M Jacky BOURGES

Pratiquer et promouvoir la pêche sportive à la mouche ainsi que la défense et la restauration du milieu aquatique et de la faune piscicole sur le cours d'eau de La Risle.



R5 Entr'Aid Présidente Mme Marie-Christine DUTEIL ☎ 02 33 24 26 59

Actions humanitaires Maroc.



Les Racines de la Mémoire Président M Mickaël HERAULT

Organisation d'événements liés à des commémorations des différents conflits qui se sont déroulés sur notre territoire.

Agir pour la sauvegarde de la mémoire de ceux qui y ont participé.

Emile PICOT Président M Thierry RAMBAUD

ASSOCIATION Emile PICOT

Faire connaître et diffuser l'œuvre de Monsieur Emile PICOT

COMITE DES FETES DE SAINT-MARTIN D'ECUBLEI

L'année 2020 restera particulière. En raison de la COVID 19, le comité des fêtes a dû annuler toutes les manifestations prévues.

Selon l'évolution de la pandémie, nous espérons reconduire, cette année, nos animations telles que rallye percheron, la chasse aux œufs à Pâques, le vide grenier, la soirée des années 80, Noël pour les enfants etc.

En fonction des contraintes sanitaires, l'assemblée générale se tiendra à la salle des fêtes **le 30 Janvier 2021 à 14h00**

Venez nombreux grossir nos rangs. Nous vous attendons avec impatience et serons heureux de vous retrouver. Ces moments de convivialité et de joie nous ont vraiment manqué !

Les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Le Président Franck GAULTIER

L'automobile ancienne à St-Martin !!.....



L'accueil qui est réservé aux participants est de qualité, ce qui me permet de fidéliser mon cercle d'amis collectionneurs que je remercie, notamment au sein du club "Les Amis de la Traction" de L'Aigle, mais aussi au sein de la commune où se niche un nombre de collectionneurs dont, par discrétion, je tairai les noms !!

En 2019 j'ai profité du centenaire de Citroën pour mettre à l'honneur ma marque préférée, Traction, C4, DS, CX, BX, Belphégor, Méhari et autres 2CV ornant la place du village pour ma plus grande satisfaction !....

Depuis quelques années, je conjugue ma passion pour l'automobile ancienne avec l'animation de notre commune lors de la fête annuelle.

Une autre équipe se charge d'élargir le plateau en présentant quelques tracteurs ce qui complète bien l'exposition, offrant ainsi une variante de notre patrimoine sur roues....

J'ai toujours plaisir à participer à cette organisation qui se fait dans la convivialité, chacun prenant à charge la tâche qui lui est attribuée....

Selon la surface qui me sera allouée, j'ai déjà mon idée pour la prochaine session 2021, si les événements liés à la Covid-19 nous permettent une liberté retrouvée, souhaitons que d'ici juin ce sera un passé à oublier.....

Pour ma part, l'exposition de voitures anciennes m'est confiée, c'est ainsi que je réunis à chaque participation une quarantaine d'autos de diverses époques et de marques différentes.

Thierry LEFRANC



ACTIVITES SAINT-MARTIN D'ECUBLEI

ARTISANS - ENTREPRISES - SERVICES

METIERS	ENTREPRISE	ADRESSE	TELEPHONE
Aménagement - Entretien espaces verts	LG PAYSAGE Grégory LEFEUVRE	490, Grand Chevaline 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	06 15 79 92 91
Institut de beauté	Beauté Natur'L Delphine LOISEAU	370, rue du Mesnil 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	06 30 98 16 40
Couvreur	Jean-François LE GALL	210, Petit Chevaline 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	02 33 84 81 28
Couvreur	Pascal LONGUET	4, rue des Chênes 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	02 33 84 80 65
Couvreur	DELVALLE-GONDOUIN	Les Gondrillers 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	02 33 24 45 26
Maçonnerie générale	Jérémy MARGERIN	2, La Tremblaie 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	06 76 17 14 44
Mécanique générale de précisions	S M A (Sté Mécanique Aiglonne)	25, rue de Landrière 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	02 33 24 14 26
Plombier- chauffagiste	Johan BOURGEOIS	585, route de Rugles 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	02 33 34 17 21 06 70 26 24 44
Récupération auto	Jean-Charles PERRET	3, Le Plaisir 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	02 33 84 82 29
Terrassement TP	José GAMBU	204, rue de Chéronvilliers 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	06 15 53 83 73
Valorisation & pension équestre	Ferme équestre de Finard Philippe THOUIN	5, Finard 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	06 72 48 39 83

ASSISTANTES MATERNELLES

NOMS	ADRESSE	TELEPHONE
Stéphanie LEROY	181, rue des Fougères 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	06 84 75 42 12 09 69 80 33 38
Violaine PIQUET	269, rue de Chéronvilliers 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	02 14 20 12 03
Corinne PERROTTE	220, route de Rugles 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	09 80 41 70 48
Emmanuelle TIPHAIGNE	101, rue des Genêts 61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI	09 50 07 46 23

HEBERGEMENTS

NOMS	ADRESSE	TELEPHONE
écogîte LE BOIS-MARTIN Claude DELAHAYE	339, rue du Mesnil 61300 SAINT-MARTIN D'ECUBLEI	06 11 64 11 83
Moulin des Gondrillers Grégory COMPAGNON	Les Gondrillers 61300 SAINT-MARTIN D'ECUBLEI	02 33 24 36 97

COMMUNE DE SAINT-MARTIN D'ECUBLEI

MAIRES	ELECTION	ADJOINTS
L. MALLARD DE MAIMBEVILLE	07/02/1790	--
Joseph MOUSSE	03/07/1791	--
Jacques BEUZELIN	3 Therm. VIII	Guillaume MARTIN
Guillaume MARTIN	28/12/1807	Cyprien GRAVERANT
Narcisse-Samson DEFONTAINES	07/02/1813	François MAHON
Auguste DEFONTAINES	31/07/1825	François MAHON
François MAHON	26/08/1830	Nicolas BAUDRY
François MAHON	28/07/1834	Cyprien COUPE
François MAHON	30/09/1837	François QUATRAVAUX
François QUATRAVAUX	13/02/1842	François MARTIN
François QUATRAVAUX	09/01/1853	J. F. DUGIROUARD
François QUATRAVAUX	22/06/1862	Romain BELLIES
Romain BELLIES	07/08/1870	Théophile DUFOUR
Léon SAILLARD	10/12/1871	Théophile DUFOUR
Louis AUBERT	25/08/1878	Théophile DUFOUR
Bernard FLEURY	18/05/1884	Théophile DUFOUR
Alphonse MARAIS	10/05/1896	Louis AUBERT
Alphonse MARAIS	24/02/1901	Alphonse JOIGNEAUX
Emile PICOT	26/05/1908	Alphonse JOIGNEAUX
Emile PICOT	10/05/1909	Armand BIGOT
Simon VAURABOURG	01/10/1918	Armand BIGOT
Simon VAURABOURG	10/12/1919	Albert HUREL
Maurice BEUZELIN	07/01/1920	Albert HUREL
Albert HUREL	10/02/1922	Armand RASSANT
Armand RASSANT	17/05/1925	Jules BONNET
Jules BONNET	27/05/1926	Alphonse JOIGNEAUX
Jules BONNET	15/11/1936	Jules THIERRY
Jules THIERRY	18/05/1945	Max BRIANT
Max BRIANT	07/05/1953	Pierre BESNARD
Max BRIANT	21/03/1959	André BOULLOT
Henry BUCAILLE	27/03/1965	André BOULLOT
Henry BUCAILLE	21/03/1977	Louis EDON, Louis BOULLOT
Henry BUCAILLE	12/03/1983	Louis EDON, Allain VERRIER
Henry BUCAILLE	20/12/1985	Louis EDON, Maurice ROGER
Claude DELAHAYE	23/03/1989	Louis BOULLOT, Josiane DUTEIL
Claude DELAHAYE	16/06/1995	L. BOULLOT, J. DUTEIL, M. BOHIN
Claude DELAHAYE	01/01/1998	L. BOULLOT, JP. LAMBLA, M. BOHIN
Claude DELAHAYE	16/03/2001	M. BOHIN, JP. LAMBLA, D. BRION
Jean-Pierre LAMBLA	14/03/2008	M. BOHIN, D. BRION, C. DELAHAYE
Jean-Pierre LAMBLA	28/03/2014	C. DELAHAYE, N. MOUGEL, F. GAULTIER
Franck GAULTIER	25/05/2020	N.MOUGEL, R. LAURENT, D. MARIE

REPERE NOM DES RUES COMMUNALES



Rues situées	Noms de
A gauche de la CD 930 en venant de L'Aigle	FLEURS
A droite de la CD 930 en venant de L'Aigle, côté mairie	ARBUSTES
A Boni et La Futaie	ARBRES

SAVEZ-VOUS LES RECONNAITRE ?

Abeille



Guêpe



Bourdon



Frelon asiatique



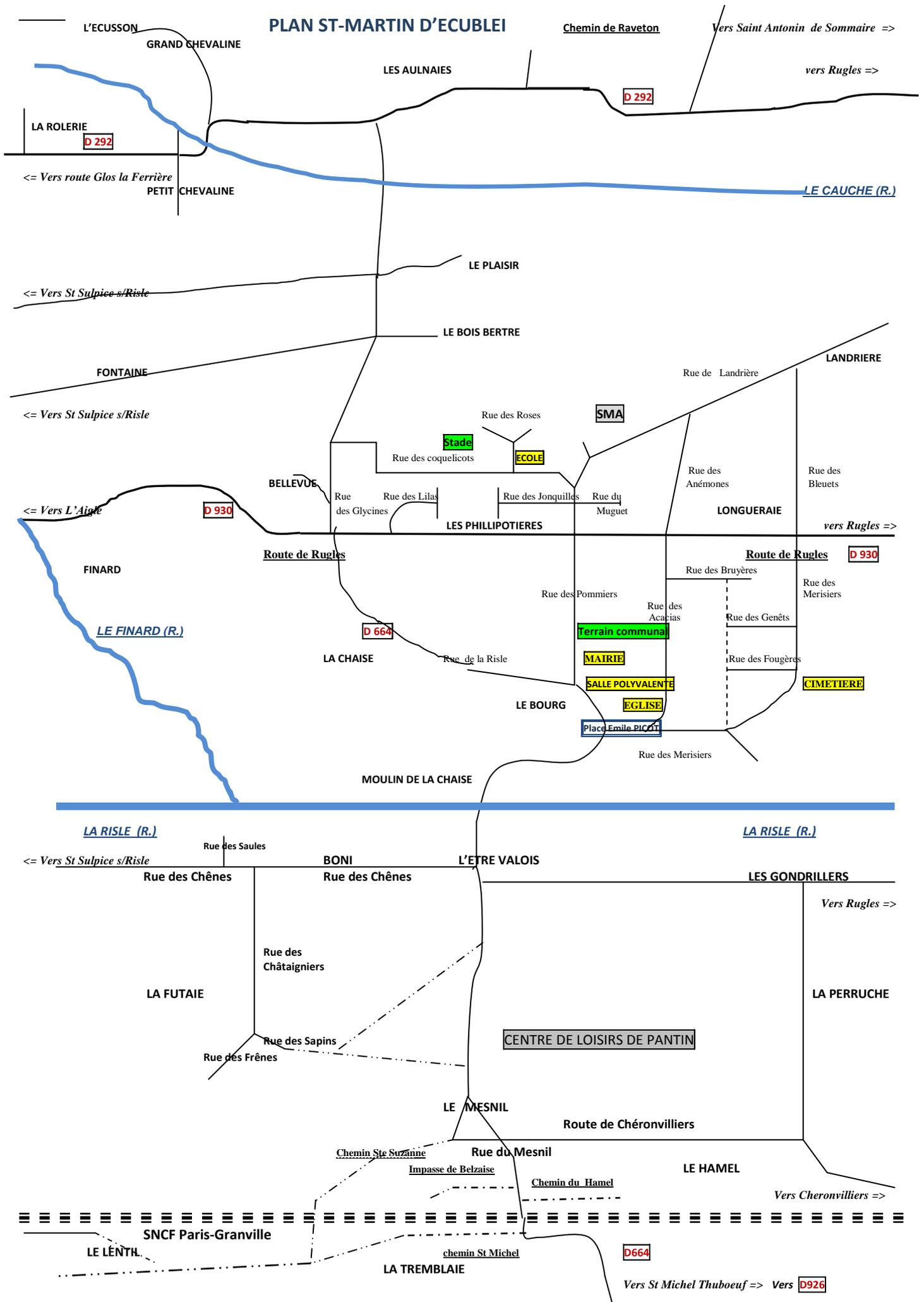
Frelon européen



**Abeilles, guêpes, bourdons et frelons appartiennent à la famille des hyménoptères.
Ces insectes contribuent tous à la biodiversité et à l'équilibre de la nature.**

Mais lorsqu'une espèce invasive s'immisce, le déséquilibre guette...

PLAN ST-MARTIN D'ECUBLEI





Responsable de la publication
Rédactrice en chef - Mise en page
Imprimé en mairie par procédé photocopie
Dépôt légal Janvier 2021

Le Maire, Franck GAULTIER
Adjoint Renée LAURENT, commission communication
Tirage à 300 exemplaires